

Les actions de soutien de l'ADEME



Présentation des IA



Quelles solutions innovantes pour la rénovation énergétique du bâti,
20 juin 2018

Bilan PIA1 & PIA2

LES CHIFFRES CLÉS BILAN 2010 - 2017 PIA 1 ET 2

85 AAP / AMI dont
16 IPME et 3 IRVE

1387 partenaires
dont 622 TPE/PME

745 projets lauréats dont 322 dans
le cadre des IPME et 89 des IRVE

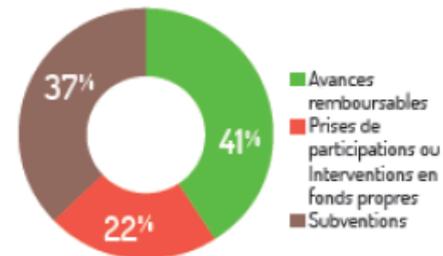
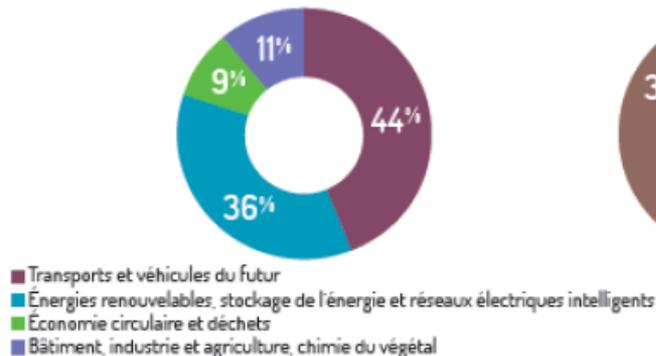
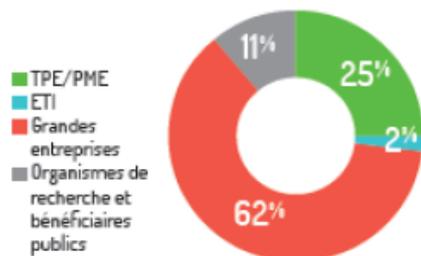
2,5 Milliards d'€
d'aides de l'ADEME, (dont 582 Millions
pour les TPE/PME) pour un budget
global des projets de 7,22 Milliards
+1,9 d'effet de levier

7,2 Millions d'€
de financement moyen
par projet
(hors IPME / IRVE)

0,20 Million d'€
de financement moyen
par projet IPME

1 Million d'€
de financement moyen
par projet IRVE

— MONTANTS PAR BÉNÉFICIAIRES — THÉMATIQUES — FINANCEMENT PIA-ADEME —



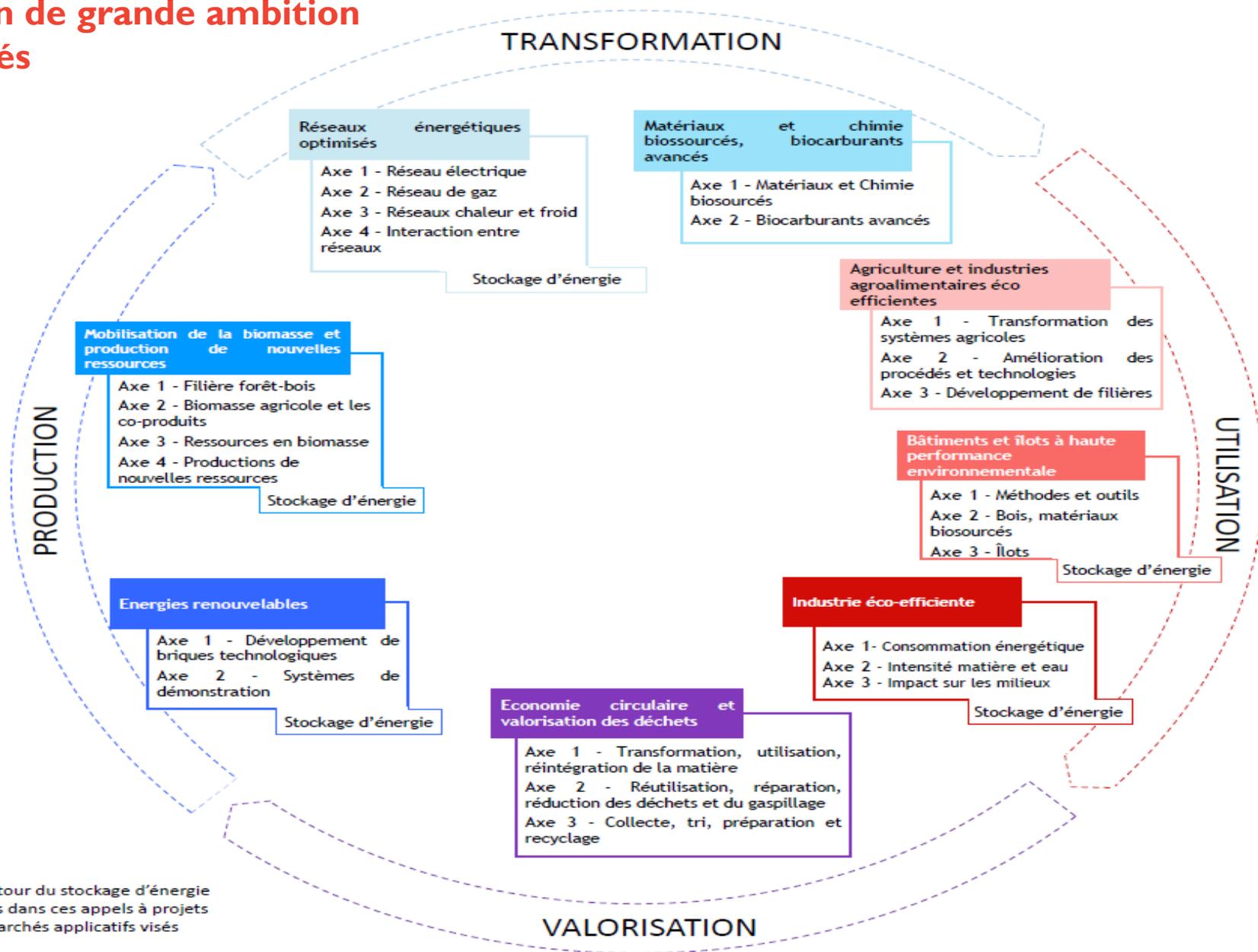
Perspectives PIA3 – 1 mds d'euros à engager

L'ADEME est un des opérateurs du PIA 3 autour de 3 actions :

- « Démonstrateurs et territoires d'innovation de grande ambition », vise au développement de démonstrateurs de la transition énergétique (**300M€ d'aides d'Etat**) et écologique et, par ailleurs, au financement en fonds propres d'infrastructures innovantes de type « premières commerciales » (**400M€ de fonds propres**) ;
- « Concours d'innovation » vise à soutenir les projets innovants portés par des start-up et des PME (**150M€ d'aide d'Etat**), dans la continuité du dispositif IPME. La 1ère vague d'appel à projets est lancée jusqu'au 13 mars 2018 sur les thématiques suivantes : Transport et mobilité durable, Agriculture innovante, Ecosystèmes terrestres, aquatiques et marins, Energies renouvelables, stockage et systèmes énergétiques ;
- « Accélérer le développement des écosystèmes d'innovation performants » (**150M€ d'aides d'Etat**), exclusivement dédiée aux transports et à la mobilité, cible les projets coopératifs associant des entreprises et des instituts de recherche.

Démonstrateurs et territoires d'innovation de grande ambition

8 AAP dédiés



Les projets centrés autour du stockage d'énergie pourront être déposés dans ces appels à projets en fonction des marchés applicatifs visés

Modalités d'aide des AAP

Grandes Entreprises	Régime RDI		Régime LDE
	avec coop. effective	sans coop. effective	
100% AR	50%	35%	45%
75% AR + 25% subventions	40%	25%	35%

Moyennes Entreprises	Régime RDI		Régime LDE
	avec coop. effective	sans coop. Effective	
100% AR	60%	45%	55%
75% AR + 25% subventions	50%	35%	45%

Petites Entreprises	Régime RDI		Régime LDE
	avec coop. effective	sans coop. Effective	
100% AR	70%	55%	65%
75% AR + 25% subventions	60%	45%	55%

Type de projet :

- Projet collaboratif porté par une entreprise limité à 5 partenaires financés

Eligibilité:

- Critère sur le projet
 - 2M€ minimum

Modalité de remboursement des Avances remboursables

- 100% AVR sur avancement projet au Taux CE + 100 pts de base

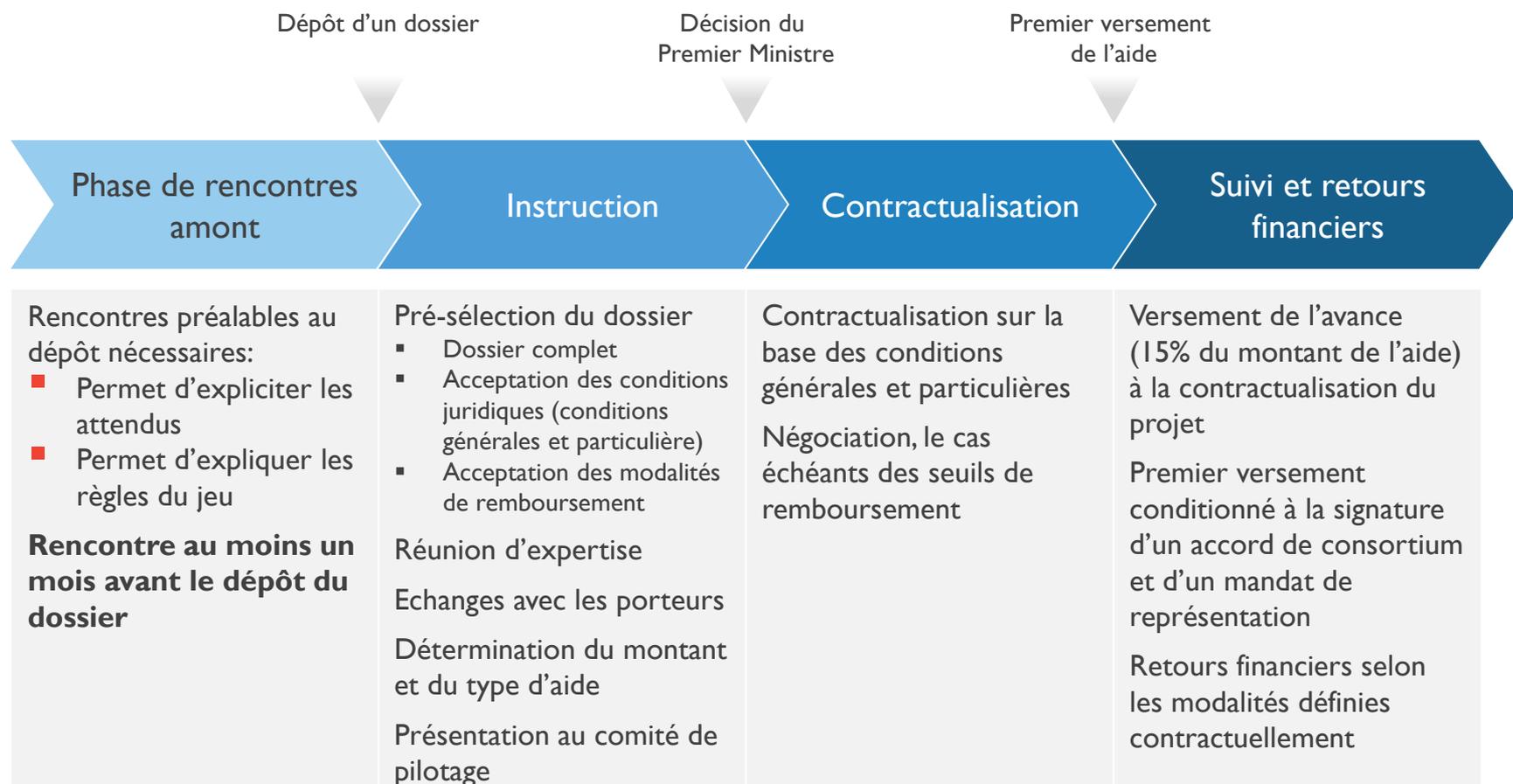
Ou

- 50% AVR sur avancement projet ou à la commercialisation au Taux CE + 100 pts de base

Et

- 50% AVR sur succès commercial au Taux CE + 500 pts de base

Le processus d'intervention en aide d'Etat est standard et vise un délai maximal de 3 mois entre le dépôt et la décision



Enjeux thématique bâtiment

- **La réduction de l'empreinte environnementale et énergétique des bâtiments (neuf et rénovation) ainsi que l'adaptation au changement climatique ;**
- **La réduction des coûts de construction et la réduction de leur sinistralité ;**
- **La généralisation du BIM d'ici 2022 et plus globalement des nouvelles technologies issues de l'insertion du numérique;**
- **La diversification des ressources biosourcées (bois et granulats végétaux) et géosourcées utilisées et le développement de produits et solutions innovants et performants à partir de ces ressources;**
- **L'amélioration des performances énergétiques et environnementales des équipements et des composants d'enveloppe;**
- **L'intégration des énergies renouvelables dans le bâtiment ;**
- **La gestion intelligente des chantiers et des bâtiments durant leur phase d'exploitation via notamment leur pilotage ;**
- **La recyclabilité des matériaux de construction et l'amélioration de la collecte, du tri et de la valorisation des déchets du bâtiment.**

AAP Bâtiments et îlots à haute performance environnementale : au fil de l'eau jusqu'au 17 juin 2019

Objectifs des projets :

- Développement de méthodologies, technologies, services et/ou solutions industrielles ambitieuses, innovantes et durables destinées aux marchés de l'immobilier
- Réduction de l'empreinte environnementale (émissions de gaz à effets de serre et consommations énergétiques)
- Caractère répliquable des solutions développées permettant une large diffusion sur le marché et créateur d'emplois
- Réalisation d'un ou plusieurs bâtiment(s) résidentiel et/ou tertiaire ou îlot(s) démonstrateur(s)

Axes de l'AAP	Descriptif
Méthodes et outils innovants pour la rénovation et la construction	<ul style="list-style-type: none"> • Massification de la rénovation par la rationalisation des coûts et l'augmentation de volume • Collaboration entre acteurs et le développement d'offres globales de rénovation énergétiques • Développement de la modularité des bâtiments (pour faire face à l'évolution démographique et des usages) • Innovation organisationnelle, servicielle et numérique • Intégration aux réseaux énergétiques (en particulier électrique)
Bois, matériaux biosourcés, géo-sourcés et matériaux issus du recyclage et du réemploi dans la construction et la rénovation	<ul style="list-style-type: none"> • Systèmes constructifs mixte bois et autres matériaux (béton, verre, pierre, terre ou acier) • Solutions constructives bois de moyenne et grande hauteur • Produits et systèmes de construction biosourcés (structure, isolants, enduits) durables, économiques et à faible impact environnemental, contribuant à lever les verrous techniques ou sanitaires • Solutions industrielles innovantes permettant la réduction de l'intensité matière, la réutilisation de matériaux, ainsi que l'utilisation de ressources recyclées
Îlot énergétique et environnemental	<ul style="list-style-type: none"> • Optimisations énergétiques et environnementales de production / autoconsommation / récupération d'électricité et/ou chaleur et fraîcheur / mutualisation ou mutabilité d'espaces ou d'équipements / surfaces perméables • Rénovation d'un îlot ou quartier comportant des bâtiments neufs ou/et à rénover • Favoriser à l'échelle îlot / quartier l'intégration des énergies renouvelables et de récupération, la tenue de la performance réelle, la collecte et la gestion des données énergétiques et les articulations avec les documents d'urbanisme • Stratégie de développement urbain durable portée à une échelle pertinente

Action Concours d'Innovation (150M€)



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

Présentation du Concours d'innovation / Objectifs

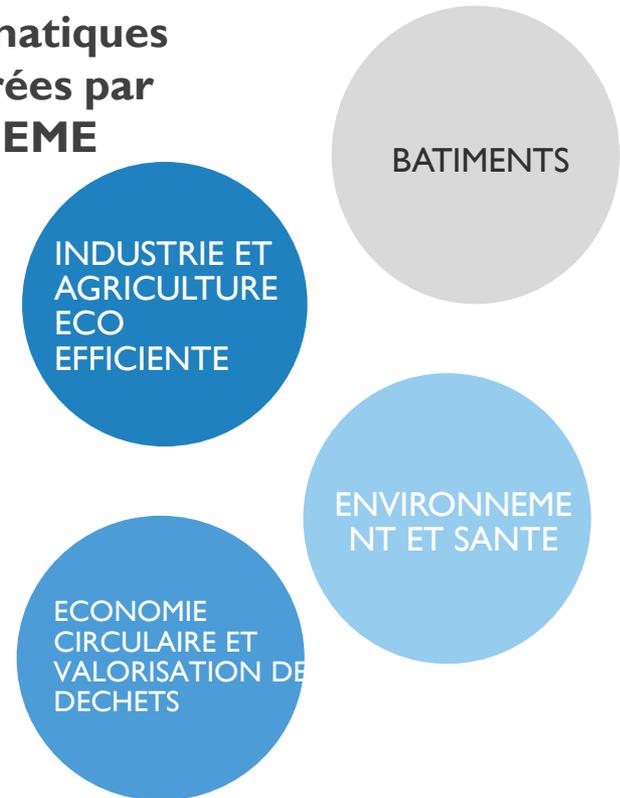
Le **Concours d'innovation** est un concours d'excellence dédié aux projets innovants mono-partenaires portés par des start-up et **PME** et conduisant à favoriser l'émergence accélérée d'entreprises leaders dans leur domaine.

Objectifs : Accélérer le développement et la mise sur le marché de solutions et technologies innovantes

Lancement : début juillet 2018

Clôture : début octobre 2018

Vague 2 : 4 thématiques opérées par l'ADEME



Projets attendus / Modalités de financement

Taux de financement

45 %

- Des dépenses éligibles pour les projets portés par des petites entreprises

35 %

- Des dépenses éligibles pour les projets portés par des moyennes entreprises

Dépenses éligibles

- Salaires de personnels interne
- Frais connexes forfaitaires
- Sous-traitance (30% max. sauf justif.)
- Contributions aux amortissements
- Frais de missions
- Autres coûts : refacturation interne, achats, consommables...

Durée des projets

12 à 36 mois

Taille des projets

De 600 k€ à 5 M€

Projet Mono partenaire

Financement

- 2/3 Subvention (SUB)
- 1/3 Avance récupérable (AR)

Versements

1^{ère} tranche : 70% - limité à 200 k€
1 ou 2 versements intermédiaires
Solde 20 % minimum

Modalités de remboursement

- Pour tous les projets : 100 % du montant des AR au 1^{er} € (CA)
- Pour les « gros » projets : intéressement supplémentaire de 50% du montant des AR dès l'atteinte du « succès commercial »

Critères de sélection

Caractère innovant et valeur ajoutée du projet

- Pertinence par rapport à l'objet du Concours
- Maturité
- Degré de rupture

Capacité du porteur à mener le projet

- Opérationnelle et financière
- Compétences de l'équipe

Eco-conditionnalité

Optionnel : labellisation par un pôle de compétitivité

Impact économique du projet

- Qualité et robustesse du modèle économique
- Marché potentiel
- Retombées économiques et emplois

ADEME <https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/>

Contacts :

concoursinnovation@ademe.fr

Quelques exemples de projets financés sur la rénovation énergétique et produits / solutions d'isolation thermique

IBIS (Isolants Bio-Sourcé) Systèmes d'isolation Bio-sourcés innovants pour la rénovation du bâti ancien

Objectif : développer de manière industrielle un enduit projetable isolant à partir de granulats de chanvre pour la rénovation du bâti ancien. La cible est les bâtiments construits avant 1948 avec des maçonneries anciennes en pierre naturelle, pisé, mâchefer, etc..

Coordinateur : PAREXGROUP

Démarrage : juin 2013 (3 ans)

Montant du projet : 4,4 m€

Aide PIA : 2 m€

Points forts :

- Mis en œuvre par les façadiers avec le matériel traditionnel et dédié à la projection des enduits dans le bâtiment, par voie humide, sous la forme de 2 ou 3 passes de 3 à 5 cm d'épaisseur.
- Disponible sur le marché fin de l'année 2018/début 2019. Une négociation avec des coopératives agricoles est en cours afin d'obtenir une granulométrie du granulat adapté à la machine de projection.



ES'Ope Energy Sprong by Operene

Objectif : Inspirée de la démarche Energie Sprong, développer un catalogue de solutions pour massifier la rénovation de l'habitat individuel et collectif (social et privé) en recherchant une consommation nulle garantie après travaux.

Coordinateur : CHANEL + CEA / ENERTECH / PME (EOLYA/ROSAZ/LORILLARD)

Démarrage : 2018 (4 ans)

Montant du projet : 9,4 m€

Aide PIA : 4,5 m€

Points forts : équilibre énergétique, garantie longue de performance énergétique, réduction des délais



Quelques exemples de projets financés sur la rénovation énergétique et produits / solutions d'isolation thermique

AERIDE

Objectif : Développement d'un mur bois intégrant vitrage et ITE à base de fibre de bois pour la réhabilitation de bâtiment en zone Seveso 3

Coordinateur : AMALGAME, SOLVAY (démonstrateur)

Montant du projet : 1,9 m€

Montant PIA : 0,8 m€

Point forts :

- Marché potentiel important : les zones PPRT concernent 407 bassins industriels (dont 80 en Rhône-Alpes) et 800 communes
- Réplicabilité du procédé de réhabilitation pour BBC rénovation



VIPeR La super isolation sous vide : systèmes de rupture pour la rénovation énergétique

Objectif : Développer un système d'isolation thermique par l'intérieur intégrant des PIV (Panneaux Isolants sous Vide) garantissant de très haute performance en minimisant l'épaisseur du système

Coordinateur : SINIAT + EDF/TBC

Démarrage : juillet 2017 (3 ans)

Montant du projet : 2,2 m€

Aide PIA : 0,9 m€

Point forts : structuration d'une offre complète et d'une filière industrielle française, déploiement commercial de ces solutions (réseau de distribution, prescription, etc.)

